

ACTIVITÉS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 1967

Le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale extraordinaire de la S.E.P.N.B. se sont réunis à Rennes le 26 octobre 1967 dans la salle des thèses de la Faculté des Sciences, obligeamment mise à notre disposition par M. le Doyen BOCLÉ. Notre Vice-Président M. RAZET, Professeur à la Faculté des Sciences de Rennes, avait pris à sa charge l'organisation matérielle de cette journée.

Le but essentiel de ces deux réunions était d'étudier et d'adopter de nouveaux statuts, préparés par le bureau, en vue de la reconnaissance d'utilité publique. Suivant les directives du Ministère de l'Intérieur, nous avons donc complètement remanié nos statuts pour les rendre conformes au modèle que l'on nous avait proposé.

Que nos fidèles membres se rassurent, cette modification dans la rédaction des statuts n'entraînera aucun changement dans l'esprit de la S.E.P.N.B. Il en résultera quelques nouvelles charges administratives pour le bureau et notamment pour le trésorier, mais ces inconvénients seront compensés par des avantages matériels considérables pour la Société à un stade où elle entend acquérir les terrains de ses réserves.

Les nouveaux statuts ont été adoptés à l'unanimité. Ceux de nos membres qui désireraient en recevoir le texte peuvent nous le demander, nous le leur enverrons avec plaisir.

La réunion du Conseil et l'Assemblée Générale ont bien entendu été l'occasion de faire le point de l'activité de la S.E.P.N.B. et de prendre quelques décisions.

RESERVES

L'année 1967 s'est révélée favorable à l'ensemble de nos réserves.

Le Muséum National d'Histoire Naturelle a décidé de nous confier la garde de l'île de Terre dans l'archipel de Saint-Marcouf. La section de la Manche a immédiatement pris les mesures nécessaires pour protéger la colonie de Grands Cormorans qui y niche.

L'achat de l'île Trévors (Finistère) où nous protégeons depuis 1966 une belle colonie de Sternes est en cours.

La réserve du Cap-Sizun enfin a enregistré en 1967 de magnifiques résultats avec 17.000 visiteurs.

M. BRAVE a fait un compte rendu de sa première année de gardiennage pour laquelle des félicitations lui ont été décernées.

PUBLICATIONS

Le retard de publication de *Penn ar Bed* sera résorbé en 1967. D'ores et déjà nous prévoyons la composition de certains numéros de 1968. Le n° 53 sera consacré aux problèmes communs de la Chasse et de la protection de la nature, le n° 55 aux dunes et étangs du littoral.

Fin 1968 devrait paraître l'« Ornithologie de Basse-Bretagne » par Ed. LEBEURIER, premier volume de la série des mémoires de la S.E.P.N.B.

ORGANISATION INTERNE

Notre collègue Pierre DUPONT, Professeur de Biologie Végétale à la Faculté des Sciences de Nantes, a été élu Vice-Président de la S.E.P.N.B.

M. POSTEL, Professeur à la Faculté des Sciences de Rennes, a accepté les fonctions de Conservateur du Cap-Fréhel, cependant que M. Hervé LENORMAND, de Cancale, a été nommé Conservateur adjoint chargé plus spécialement des îles des Landes et du Grand-Chevet.

M^{me} Annick MOIGX, du Collège Littéraire Universitaire de Brest, assurera désormais la direction de la section du Nord-Finistère.

Aux dernières nouvelles nous avons le plaisir d'annoncer que M. DE

LA FOUCHARDIÈRE, Ingénieur en Chef du Génie Rural des Eaux et Forêts à Saint-Brieuc, accepte de prendre en charge la section des Côtes-du-Nord. Il succède à M. Georges COMTE, Proviseur du Lycée de Loudéac, que des charges administratives trop lourdes obligent à abandonner ses fonctions.

L'Assemblée Générale ordinaire aura lieu en mai 1968 dans la région de Paimpont. Elle sera organisée par la section d'Ille-et-Vilaine.

NOMBRE DES MEMBRES

Le nombre des membres de la S.E.P.N.B. n'a cessé d'augmenter au cours de 1967. Au 15 novembre 1967 il atteint 2769 contre 2553 à l'Assemblée Générale de l'Île aux Moines.

Cette progression est certes satisfaisante, il n'en reste pas moins que nous ne sommes pas assez nombreux pour avoir la grande influence que nous souhaitons. Michel-Hervé JULIEN rappelait souvent que la Société pour la Protection de la Nature en Suisse, pays qui n'est guère plus grand ni plus peuplé que notre Bretagne, comptait 50.000 membres. Comment s'étonner, dans ces conditions, que la nature soit mieux protégée en Suisse que chez nous ?

Il importe donc que tous nos membres prennent particulièrement à cœur notre effort de recrutement et s'emploient à nous faire connaître autour d'eux.

Le secrétariat général tient à la disposition de tous ceux qui veulent nous aider des prospectus pour adhésion.

URGENCE DE NOTRE TÂCHE

Au cours de l'Assemblée Générale, le Président Albert LUCAS a souligné la très rapide évolution de l'aménagement de notre région.

Un peu partout des Sociétés d'Economie mixte se montent, et des urbanistes sont chargés de dessiner les plans d'aménagement qui serviront de cadre à l'évolution ultérieure. Dans cinq ans le sort de bien des secteurs sera définitivement arrêté. Il importe que nos membres le sachent et que nos sections entrent en contact avec les responsables de l'aménagement régional. Un dialogue fructueux doit s'instaurer partout entre responsables économiques et protecteurs de la nature. L'expérience prouve que beaucoup d'urbanistes et de responsables de l'aménagement sans connaître toujours très parfaitement nos problèmes sont conscients de leur intérêt et qu'ils souhaitent rencontrer des protecteurs de la nature raisonnables ne méconnaissant pas les réalités économiques.

Le sort de la Nature en Bretagne est pour une bonne part entre nos mains, sachons saisir les occasions de nous faire écouter.

J. DIDIER.

BUREAU DE LA S.E.P.N.B.

Président	Albert LUCAS
Vice-Présidents	Marcel GAUTIER
	Pierre RAZET
	Pierre DUPONT
Secrétaire Général	Jean DIDIER
Secrétaire adjoint	Jean-Yves MONNAT
Secrétaires de Rédaction ..	Albert LUCAS
	Jean-Pierre L'HARDY
Trésorier	Claude BABIN
Trésorier adjoint	Jean GARREAU

COMPOSITION DU CONSEIL

— Les Membres du Bureau.

— Les responsables de Sections départementales : M^{me} ANNICK MOIGN (Nord-Finistère) — M^{me} CHAVENEAU (Sud-Finistère) — M. DE LA FOUCHARDIÈRE (Côtes-du-Nord) — M. BONNIN (Morbihan) — M. CONSTANT (Ille-et-Vilaine) — M. BOUCHÉ (Loire-Atlantique) — M^{lle} LECOURTOIS (Manche) — M. ROUX (Paris).

— Les représentants des Conservateurs de Réserves : MM. LE PAPE et LEBEURIER.